



SYSTEME NATIONAL D'OBSERVATION DE LA SECURITE EN MONTAGNE

Bilan des interventions effectuées par les services de secours en montagne au cours des mois de juin – juillet – août et septembre 2003.

(Projet adopté par le comité de pilotage du 20 avril 2004)

Placé sous l'égide du ministère de l'Intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales (direction de la Défense et de la Sécurité Civiles), du ministère de la Défense (direction générale de la gendarmerie nationale) et du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative (direction des Sports), le Système National d'Observation de la Sécurité en Montagne exerce sous la responsabilité de l'Ecole Nationale de Ski et d'Alpinisme, la charge de recenser par l'intermédiaire des préfetures des départements de montagne les interventions réalisées par les services de secours en montagne.

Ses travaux sont supervisés par un comité de pilotage constitué des administrations précitées, de l'Association Nationale des Maires de Stations de Montagne, de SAMU de France, de l'Association Nationale des Elus de la Montagne, du Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles de la Savoie, de la Police Nationale (Direction Centrale des CRS), du Syndicat National des Guides de Montagne, du Syndicat National des Accompagnateurs en Montagne, de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade, de l'Association des Médecins de Montagne, de l'Ecole Nationale de Ski et d'Alpinisme et du Ministère délégué au tourisme (Service d'Etudes et d'Aménagement Touristique de la Montagne).

La mise en place du S.N.O.S.M. en 1996 consacre, au sein du Conseil Supérieur des Sports de Montagne, les nombreuses actions partenariales développées par l'État, les collectivités locales, les syndicats professionnels et les associations en vue de :

- Prévenir les accidents (campagnes nationales sur la sécurité des activités de pleine nature),
- Promouvoir une meilleure sécurité des espaces,
- Proposer les axes prioritaires pour définir une politique de prévention des accidents.

La campagne estivale 2003 a reposé sur le recensement des opérations de secours en montagne. Il convient de préciser qu'en l'absence de données fiables sur les populations de pratiquants, les chiffres des interventions de secours ne sont pas comparables d'une activité à l'autre. D'autre part, les chiffres concernant les activités autres que l'alpinisme ne révèlent que la part des accidents qui se sont produits en montagne.

LA METEO DE L'ETE 2003 :

Une situation météorologique dite de blocage a maintenu pendant près de trois mois des hautes pressions sur l'Europe de l'Ouest. Elles ont alimenté l'atmosphère en air chaud et sec et ont conduit à l'installation de la canicule.

LES INDICATEURS CLES DE LA SAISON 2003 :

Entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2003, le SNOSM a recensé 2 303 interventions concernant 2 868 personnes se répartissant en :

- **1 497** personnes blessées (parmi lesquelles certaines ont pu décéder des suites de leurs blessures).
- **3** personnes disparues.
- **204** personnes malades, soit en raison de leur séjour en altitude, soit pour des raisons de santé, soit encore pour une hypoglycémie ou un épuisement.
- **116** personnes décédées sur place dont 89 de manière traumatique et 27 de manière non-traumatique.
- **1 048** personnes indemnes.

* S'agissant de la répartition des interventions par activité :

Un peu plus de la moitié (55 %) de ces interventions concerne des personnes qui pratiquaient la randonnée pédestre en montagne, 20 % l'alpinisme et 25 % d'autres types d'activités.

La saison 2003 a connu un nombre d'interventions supérieur à la moyenne des six dernières saisons (2303 pour une moyenne de 2182).

*** S'agissant des personnes secourues :**

Le nombre des personnes secourues reste conforme à la moyenne des six dernières saisons d'été (2868 contre 2829 en moyenne chaque été). Soixante dix pour cent (70 %) des personnes évacuées par le secours en montagne ont entre 15 et 50 ans, 23 % plus de 50 ans et 7 % moins de 15 ans.

*** S'agissant de la répartition des conséquences d'accident en général :**

Un peu plus de la moitié (52 %) des personnes sont évacuées sur blessure, 7 % sur maladie, 37 % sont indemnes et 4 % sont décédées.

*** S'agissant de la répartition des conséquences accidentelles par activité :**

Quatre tendances se dégagent clairement de l'analyse réalisée sur la saison d'été 2003.

- En comparaison des étés précédents, un plus grand nombre de randonneurs à pied a été évacué, suite à des problèmes de santé.
- L'alpinisme revêt une dimension internationale qui se solde par une proportion de 40 % des interventions concernant des alpinistes étrangers.
- Le VTT se pratique sur des espaces de plus en plus exposés en raison de l'augmentation de la technicité des équipements et des adeptes, il en résulte un plus grand nombre d'évacuations de blessés.
- Le parapente et le deltaplane ont bénéficié d'un plus grand nombre de journées de beau temps, mais ces activités ont été particulièrement touchées par des accidents graves.

*** S'agissant du moyen d'intervention :**

Le vecteur le plus employé en réponse à une demande de secours est l'hélicoptère avec 1 843 interventions, ce chiffre situe l'activité du secours aérien dans la moyenne des six dernières saisons (le service enregistre une moyenne de 1836 interventions dans le courant de chaque été).

LES DONNÉES COMPARÉES

La comparaison sur plusieurs saisons d'été permet d'obtenir les observations suivantes :

*** Par rapport à la saison 2002 :**

- Le nombre des interventions est en hausse de 1,5 %.
- Le nombre des personnes secourues est en baisse de 1,4 %.
- Cette baisse générale est à nouveau liée à la baisse du nombre des randonneurs à pied (-6%) parmi l'ensemble des personnes évacuées.
- Le nombre des personnes décédées (17) à l'occasion de la pratique du parapente ou du deltaplane est exceptionnellement élevé.
- Les personnes blessées en VTT sont en augmentation de 60%.
- L'alpinisme enregistre un nombre d'indemnes supérieur à celui des blessés.

*** Par rapport aux autres saisons :**

- Pour une hypothèse de 100 victimes en été 1998, on dénombre en 2003, 110 victimes pour la randonnée à pied, 115 pour l'alpinisme et 135 pour d'autres types d'activités.
- Pour une hypothèse de 100 victimes en été 1998, toutes activités confondues, on dénombre en 2003, 63 victimes âgées de moins de quinze ans, 82 âgées de quinze à cinquante ans et 118 âgées de plus de cinquante ans.

ECLAIRAGE SUR LES PERSONNES DECEDEES LORS DE LA PRATIQUE D'ACTIVITES EN MONTAGNE

- L'été 2003 avec 116 morts immédiats enregistre davantage de décès que les précédents (87 en 2001 et 105 en 2002).
- En randonnée à pied, la moitié des personnes décédées ont plus de 50 ans.
- Toutes activités confondues, un tiers des personnes décédées accidentellement, est de nationalité étrangère.
- Le nombre des personnes décédées en fin de semaine et durant les jours fériés des suites de traumatismes, est plus élevé que celui des autres jours de la semaine.